



Paris, le 24 février 2017

Madame Annick Girardin
Ministre de la Fonction Publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 7

Monsieur Jean-Michel Baylet,
Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des
Collectivités territoriales
Hotel de Castrie
72, rue de Varenne
75007 Paris

Objet : préavis de grève national

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour le **8 mars 2017 à 00h01** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tous les agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ce mouvement s'inscrit dans le légitime combat pour l'amélioration des conditions de travail de tous les agents de la Fonction Publique territoriale.

Nos revendications portent sur :

- Contre les inégalités persistantes et qui s'aggravent entre les femmes et les hommes malgré le protocole égalité professionnelle.
- Pour SUD Collectivités Territoriales, le 8 mars est une journée de lutte pour le droit des femmes

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Fédérale

Sylvie Assailly-Brizio